# Façonner l'IA ensemble

Les résultats des ateliers de cocréation pour une banque de données gouvernementales et culturelles québécoises en français et en langues autochtones

Bibliothèque et Archives nationales du Québec Octobre 2025



Façonner l'IA ensemble : les résultats des ateliers de cocréation pour une banque de données gouvernementales et culturelles québécoises en français et en langues autochtones

# Table des matières

Introduction	3
Le déroulement des ateliers de cocréation	4
Un premier constat : l'évolution rapide du contexte	5
Les préoccupations	6
Respect des droits d'auteur et consentement	6
Flou du projet	6
Lourdeur et inertie	6
Souveraineté culturelle et gouvernance éthique	6
Complexité technique et littératie numérique	6
Leadership de BAnQ	7
Modèles économiques, financement et viabilité	7
Statut particulier des données gouvernementales	7
Authenticité, représentativité et biais	7
Les vents favorables	8
Mobilisation intersectorielle	8
Ambition commune et transdisciplinaire	8
BAnQ comme navire amiral	8
Conjoncture favorable propulsée par le contexte géopolitique	8
Le Québec comme leader de l'IA responsable	8
Ponts entre francophonie et autochtonie	9
Aspirations fortes et projet de société	9
Grandes aspirations partagées	10
Une forte désirabilité pour un projet à définir	10
Conclusion et prochaines étapes	11
Autres sources de référence	11

Façonner l'IA ensemble : les résultats des ateliers de cocréation pour une banque de données gouvernementales et culturelles québécoises en français et en langues autochtones

## Introduction

Le rapport <u>La souveraineté culturelle du</u> Québec à l'heure du numérique, publié en janvier 2024, mettait en lumière l'urgence de rendre le contenu culturel québécois plus accessible et visible sur les grandes plateformes internationales. Dans le même esprit, le Conseil de l'innovation du Québec, dans son rapport <u>Prêt pour l'IA</u>, recommandait la création d'une banque de données culturelles, désignant BAnQ comme l'institution idéale pour piloter ce projet stratégique. L'étude de faisabilité menée par BAnQ s'inscrit d'ailleurs dans le cadre des mesures annoncées en mai 2024 par le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe, visant à renforcer la souveraineté culturelle à l'ère numérique. En mars et avril derniers, BAnQ a ainsi organisé une série d'ateliers de cocréation afin d'explorer le volet « désirabilité » – première étape d'une étude de faisabilité structurée autour de trois axes : la désirabilité, la faisabilité et la viabilité financière – pour la

création d'une banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones. Ces ateliers ont réuni des personnes représentant des groupes très diversifiés, notamment des institutions culturelles et gouvernementales, des chercheurs, des développeurs en intelligence artificielle, des représentants des Premières Nations et des Inuit, ainsi que des citoyens. L'objectif était de consulter ces groupes afin de mieux comprendre leurs besoins et attentes à l'égard de ce projet ambitieux.

Ce document présente des extraits d'une analyse de désirabilité réalisée par le consortium <u>LaCogency</u> / <u>Açaï</u> / <u>SEIZE03</u> dans le cadre du mandat d'étude de faisabilité pour la Banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones confié par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Il présente les principaux constats et recommandations issus des ateliers de cocréation et des travaux d'analyse menés par le consortium.

## Le déroulement des ateliers de cocréation

Les ateliers se sont déroulés en ligne du 27 février au 2 avril 2025, réunissant plus d'une centaine de participants. Cinq ateliers « mixtes » ont regroupé des représentants de divers milieux : chercheurs, institutions culturelles et gouvernementales, communautés autochtones et citoyens. Le premier atelier était réservé aux représentants de BAnQ et de ministères, tandis que le dernier portait sur les langues et cultures autochtones. Les participants ont utilisé la métaphore d'un voyage en voilier ou d'une

descente en canot pour identifier les « courants contraires » (freins au projet) et les « vents favorables » (conditions propices à sa réussite). Ils ont également défini la destination souhaitée pour la banque de données, ses usages potentiels et sa portée dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la recherche et pour les citoyens.

# Une représentation exhaustive : Nombre d'invités par secteur Milleu culturel 74 37% Premières Nations et Inuit 23 11% Milleu de la recherche, de l'éducation et de la science documentaire 40 20% Milleu de l'IA 21 10% Organismes de la francophonie canadienne 10 5% Gouvernance 7 4% Citoyens 5 3% Représentants de BAnQ et de ministères 22 10% Total 202 100%

## Un premier constat : l'évolution rapide du contexte

Depuis 2022, le monde de l'intelligence artificielle (IA) a connu une évolution rapide et significative. La volonté de créer une banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones a été renforcée par le rapport du Conseil de l'innovation du Québec publié en 2024. L'accélération technologique des 12 derniers mois nécessite une réévaluation contextuelle pour ancrer cette analyse dans l'évolution fulgurante de l'IA. En 2025, l'IA se trouve à un carrefour stratégique entre innovations, enjeux éthiques et réalités technologiques. Dans le secteur culturel, l'IA entraîne des questions sur la création, la gouvernance, la diffusion et le respect des ayants droit, dans un contexte où la découvrabilité est fortement touchée par la plateformisation de la consommation culturelle.

L'IA offre des perspectives d'automatisation et de personnalisation, permettant aux humains de se concentrer sur des tâches plus productives et de rendre accessibles des informations inexploitées. Cependant, ces avancées s'accompagnent de défis majeurs. Les données disponibles sur le Web ont été moissonnées sans consentement, laissant les ayants droit sans recours. La production de données synthétiques est cruciale pour éviter une pénurie, face aux limites d'accès aux données réelles et de qualité. Cependant, la connaissance produite à partir des données synthétiques peut être moins solidement ancrée dans les faits, car elles ne reproduisent pas toujours fidèlement les complexités du monde réel.

Les enjeux liés à l'alignement des modèles d'IA compliquent la distinction entre le vrai et le faux, en raison de la subjectivité des valeurs éthiques et morales humaines. Le respect du droit d'auteur, les exigences éthiques, les conséquences environnementales et les besoins en calcul exigent une rigueur accrue et une capacité constante d'innovation. C'est dans ce contexte d'évolution rapide que s'inscrit l'analyse de désirabilité du projet de banque de données gouvernementales et culturelles québécoises en français et langues autochtones.

## Les préoccupations

Les résultats des ateliers de cocréation révèlent un paysage riche en craintes, considérations et perspectives diverses. Les interventions ont été colligées, synthétisées et anonymisées pour refléter l'apport de l'ensemble des participants. Parmi les préoccupations évoquées, voici celles ayant retenu notre attention :

# Respect des droits d'auteur et consentement

Le non-respect des droits d'auteur est une préoccupation dominante. La difficulté à identifier les ayants droit, à rouvrir les contrats et à garantir une juste rémunération plonge le projet dans une incertitude juridique profonde. Cette question est un frein majeur pour les textes, images, sons et données partagées.

## Flou du projet

L'une des craintes des participants est le manque de clarté sur la finalité, le périmètre, les usages et la nécessité du projet. Ce flou, étant donné le vaste champ des possibles, alimente la peur de l'inutile, du dédoublement et de la dispersion des efforts, rendant difficile la mobilisation durable des acteurs. Le projet est perçu par certaines personnes comme trop abstrait et déconnecté des besoins concrets.

## Lourdeur et inertie

La lourdeur des processus gouvernementaux, la lenteur administrative et la difficulté de collaboration entre communautés, secteurs et institutions pourraient constituer des freins à l'innovation. Les participants redoutent qu'un décalage entre la recherche de consensus et la rapidité des avancées technologiques des grands acteurs internationaux de l'IA n'entraîne la perte d'opportunités majeures pour le projet.

# Souveraineté culturelle et gouvernance éthique

Les participants, y compris des membres de communautés autochtones, soulignent l'importance de la souveraineté culturelle afin de garantir la visibilité et l'accessibilité du contenu culturel local dans l'environnement numérique. Ils insistent également sur la nécessité d'une gouvernance inclusive et éthique. Des inquiétudes sont exprimées quant au risque d'appropriation du projet par des acteurs internationaux, sans considération suffisante pour les droits et les intérêts des communautés locales.

# Complexité technique et littératie numérique

Le milieu culturel est marqué par une disparité en ce qui concerne les formats, la qualité, la quantité et la mise à disposition des données, ainsi que par une maturité numérique hétérogène. La standardisation et l'interopérabilité des données issues de divers milieux posent des défis techniques importants.

## Leadership de BAnQ

Bien que la pertinence de confier ce projet à BAnQ ne soit pas remise en question, certains participants expriment des réserves quant à la capacité de l'institution à exercer un leadership véritablement inclusif et à mener à bien le projet sans l'appui d'expertises technologiques complémentaires. Animés par la volonté de préserver la réputation de cette institution respectée, ils s'inquiètent également du manque de clarté concernant la portée du projet et du risque réputationnel en cas d'échec.

ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, représente un enjeu important dans le cadre du projet. Ce cadre législatif concerne les entreprises du gouvernement et les organismes publics, dont BAnQ fait partie. Autant l'utilisation des données gouvernementales que le choix des technologies utilisées pour leur traitement impliquent une coordination avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, dont l'un des rôles est d'assurer la protection des données publiques selon les exigences de protection de la vie privée et de la cybersécurité.

## Modèles économiques, financement et viabilité

Le coût élevé du développement, de la maintenance et de la mise à jour des infrastructures ainsi que les précédents dépassements budgétaires dans de grands projets technologiques gouvernementaux représentent des freins importants. À cela s'ajoute la rareté des ressources humaines spécialisées. La concurrence avec des modèles d'affaires déjà établis et la vulnérabilité aux coupes budgétaires soulèvent également des préoccupations quant à la viabilité à long terme de cette initiative.

# Statut particulier des données gouvernementales

Il a été souligné que l'utilisation des données gouvernementales, qui sont assujetties à la Loi sur la gouvernance et la gestion des

## Authenticité, représentativité et biais

La question de l'authenticité et de la représentativité des données, ainsi que les risques de biais algorithmiques, de distorsion et de dégradation de la qualité des contenus sont des préoccupations cruciales. Pour les Premières Nations et les Inuit, il est vital d'identifier les biais et de garantir que la mémoire collective demeure fidèle à la réalité.

## Les vents favorables

Les discussions ont été marquées par l'émergence d'opportunités, soutenues par une conjoncture technologique, politique et sociale particulièrement favorable. Cette dynamique s'appuie sur une volonté politique affirmée, avec le contexte géopolitique actuel servant de catalyseur pour protéger le patrimoine numérique du Québec et renforcer ses alliances internationales avec la francophonie. Parmi les conditions propices évoquées, voici celles ayant retenu l'attention :

## Mobilisation intersectorielle

Les chercheurs, artistes, institutions culturelles et communautés autochtones expriment le désir de mutualiser et partager des données pour les rendre disponibles et utilisables. Tous les secteurs appellent à une nouvelle collaboration, reconnaissant une meilleure littératie générale des données et des métadonnées.

## Ambition commune et transdisciplinaire

Les infrastructures se renforcent, et l'écosystème local est de plus en plus mûr pour accueillir des projets ambitieux. Certains observateurs soulignent que cet écosystème dispose déjà de l'expertise nécessaire ainsi que de la capacité de calcul. Ce qui fait encore défaut, ce sont les données. Le Québec bénéficie d'un bassin de compétences solide en intelligence artificielle et en science des données, et les sociétés de gestion collective possèdent une expertise qui pourrait être mutualisée.

## BAnQ comme navire amiral

Malgré certaines préoccupations, la crédibilité de BAnQ est reconnue par tous, particulièrement en tant que gardienne du patrimoine culturel. BAnQ est identifiée comme un « leader naturel » capable d'inspirer confiance et de donner accès à la connaissance. Sa mission d'État et sa position centrale dans la préservation du français lui confèrent une grande crédibilité.

# Conjoncture favorable propulsée par le contexte géopolitique

Le contexte géopolitique actuel est perçu comme un catalyseur pour des initiatives visant la protection de notre patrimoine numérique et le renforcement de nos alliances internationales avec la francophonie. Le gouvernement et ses ministères soutiennent cette conjoncture favorable en se positionnant dans l'action et le financement à long terme de la découvrabilité numérique.

# Le Québec comme leader de l'IA responsable

Le Québec et l'Europe sont des leaders dans l'acceptabilité sociale de l'IA, contrairement aux États-Unis. Des balises et références comme la Déclaration de Montréal sur l'IA responsable sont prises en compte. Les sociétés de gestion collective peuvent être des alliées et des modèles inspirants de licence de rémunération pour l'usage éthique des données.

# Ponts entre francophonie et autochtonie

Les Premières Nations et les Inuit expriment un vif intérêt à faire mieux connaître leurs réalités et leurs cultures, et peuvent se révéler des alliés proactifs dans le cadre du projet. Il y a une grande ouverture à développer des ponts culturels et des collaborations entre les communautés, avec des projets portés par des créateurs autochtones comme <u>Abundant intelligences</u> ou l'initiative <u>FLAIR</u>.

# Aspirations fortes et projet de société

Le projet vise à « préserver et promouvoir la culture », « favoriser le développement économique » et « construire un commun numérique ». L'ambition est de rendre les cultures québécoise et autochtone visibles, accessibles et vivantes dans l'univers numérique. La souveraineté culturelle et la protection des droits sont au centre des discussions, avec une volonté de coconstruction dès le début du projet.

# Grandes aspirations partagées

Les participants, issus de divers horizons, partagent une vision et des valeurs communes pour le projet. Ils imaginent un espace dynamique et évolutif, voué à préserver la mémoire culturelle québécoise et autochtone, conçu comme un gardien de confiance, de souveraineté et de découvrabilité. Ce projet ne serait pas un simple entrepôt de données ou une plateforme technologique impersonnelle, mais un véritable lieu de dialogue, de valorisation et d'innovation, où la technologie est mise au service de la culture, de la transmission et de l'identité collective.

Le projet idéal serait vivant et dynamique, profondément enraciné dans la mémoire collective, et s'adressant à la jeunesse, à la francophonie, aux Premières Nations et Inuit, aux chercheurs, aux artistes et à l'ensemble des citoyens.

Chaque donnée y serait valorisée, chaque découverte mise en lumière, et chaque relation fondée sur la confiance et le respect. Les aspirations des participants convergent vers la création d'une société qui choisit de préserver, de rayonner, de transmettre et de s'ouvrir au monde tout en affirmant sa singularité. Ce projet se veut à la fois symbole de souveraineté culturelle, catalyseur d'innovation et espace de

dialogue entre les générations et les cultures.

# Une forte désirabilité pour un projet à définir

Les participants insistent sur la nécessité de préciser le périmètre, les usages et la finalité du projet afin d'éviter la dispersion et de rassurer les parties prenantes. Ils souhaitent aller au-delà de la simple centralisation en créant de nouveaux leviers économiques pour les créateurs, citoyens, chercheurs et développeurs locaux. L'enthousiasme pour le projet de BAnQ est réel, mais il s'accompagne d'exigences de riqueur, de clarté, d'inclusion et d'un partenariat équitable. Le projet est perçu comme une occasion unique de positionner le Québec, ainsi que les Premières Nations et les Inuit, à l'avant-plan de la souveraineté numérique et de la découvrabilité culturelle.

La conscience des exigences et des besoins des Premières Nations et des Inuit est également mise en lumière : « On ne peut pas avancer à propos de nous sans nous. » Les participants voient dans le projet un moyen de développer des modèles locaux face aux grandes plateformes internationales, tout en régénérant le patrimoine, en renforçant la transmission intergénérationnelle et en soutenant la vitalité des langues et cultures minoritaires.

Une gouvernance inclusive, une consultation continue et le respect des droits de chaque communauté sont jugés essentiels. La confiance envers BAnQ comme institution porteuse doit s'accompagner d'éthique, de transparence et de la capacité à mobiliser un large écosystème. Les milieux universitaires, culturels et technologiques se disent prêts à collaborer pour faire du Québec un précurseur d'un modèle éthique.

# Conclusion et prochaines étapes

Cette analyse de désirabilité a permis de dégager des valeurs, aspirations et visions communes, facilitant ainsi le passage vers l'analyse de faisabilité. Cette dernière comprendra une analyse des aspects techniques ainsi que l'analyse des enjeux juridiques quant à la réutilisation des données. Les travaux couvrant le volet de faisabilité sont en cours et devraient se terminer à la fin de l'automne 2025. Rappelons que l'étude couvre trois volets : la désirabilité, la faisabilité et la viabilité financière.

## Autres sources de référence

La souveraineté culturelle du Québec à l'heure du numérique, rapport du Comitéconseil sur la découvrabilité des contenus culturels, janvier 2024.

<u>Prêt pour l'IA</u>, rapport du Conseil de l'innovation du Québec, janvier 2024.

## Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Ce document présente des extraits d'une analyse de désirabilité réalisée par le consortium LaCogency / Açaï / SEIZE03 dans le cadre du mandat d'étude de faisabilité pour la Banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones confié par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Pour toute information concernant ce document, veuillez communiquer avec :

## Valérie D'Amour

Directrice de projet - Banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones
Directrice des régions
Direction générale des Archives nationales
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
valerie.damour@banq.qc.ca

## Viriya Thach, MBA

Chargée de produit - Banque de données gouvernementales et culturelles en français et en langues autochtones Responsable de la gouvernance des données Direction principale de l'expérience et de la transformation Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) viriya.thach@banq.qc.ca

Région de Montréal : 514 873-1100 Sans frais (au Québec) : 1 800 363-9028



## Bibliothèque et Archives nationales du Québec

### MONTRÉAL

#### Archives nationales à Montréal

535, avenue Viger Est Montréal (Québec) H2L 2P3

## Bibliothèque nationale

(site Rosemont) 2275, rue Holt Montréal (Québec) H2G 3H1

## Grande Bibliothèque

475, boulevard De Maisonneuve Est Montréal (Québec) H2L 5C4

## QUÉBEC

#### Archives nationales à Québec

Pavillon Louis-Jacques-Casault Campus de l'Université Laval 1055, avenue du Séminaire Québec (Québec) G1V 5C8 418 643-8904

## **EN RÉGION**

## Archives nationales à Gaspé

80, boulevard de Gaspé Gaspé (Québec) G4X 1A9 1 800 363-9028, poste 6573

## Archives nationales à Gatineau

855, boulevard de la Gappe Gatineau (Québec) J8T 8H9 819 568-8798

### Archives nationales à Rimouski

37, rue Moreault Rimouski (Québec) G5L 1P4 418 727-3500

## Archives nationales à Rouyn-Noranda

27, rue du Terminus Ouest Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2P3 819 763-3484

## Archives nationales à Saguenay

930, rue Jacques-Cartier Est, bureau C-103 Saguenay (Québec) G7H 7K9 418 698-3516

## Archives nationales à Sept-Îles

700, boulevard Laure, bureau 190 Sept-Îles (Québec) G4R 1Y1 418 964-8434

## Archives nationales à Sherbrooke

225, rue Frontenac, bureau 401 Sherbrooke (Québec) J1H 1K1 819 820-3010

## Archives nationales à Trois-Rivières

225, rue des Forges, bureau 208 Trois-Rivières (Québec) G9A 2G7 819 371-6015

